



ADEBA

Objet : réponse à votre questionnaire

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Pour notre liste citoyenne, Gujan-Mestras doit devenir une ville où la protection de l'environnement n'est pas un simple affichage. Nos priorités seront de stopper l'étalement urbain, d'adapter la croissance de la population aux ressources naturelles disponibles et d'améliorer la qualité des eaux du Bassin, un équilibre fragile indispensable à l'ostréiculture et à notre cadre de vie.

Pour ce dernier objectif, nous nous engageons à atteindre un objectif simple : aucun rejet d'eaux usées dans le Bassin. Nous réformerons en profondeur la gouvernance du SIBA pour concentrer ses activités exclusivement sur l'assainissement et la gestion de l'eau potable, en exigeant des résultats concrets à la hauteur des investissements.

Plus concrètement, nous fermerons la zone de stockage des boues de Verdalle dès que possible. Et concernant les boues de dragage portuaire, nous les enverrons dans les meilleures filières de traitement.

Notre méthode repose sur une démocratie participative réelle, basée sur des données scientifiques et des avis d'expert. Par exemple, nous prévoyons de rédiger le futur Plan Local d'Urbanisme avec l'avis d'une convention citoyenne éclairée, prenant en compte les limites du territoire en termes de disponibilité de l'eau potable, de capacité de traitement des eaux usées, ou encore de la présence des risques inondation ou submersion marine. Cette démarche contribuera à une meilleure adéquation entre la croissance du territoire et la préservation du milieu naturel.

Vous trouverez ci-après les réponses à votre questionnaire. Nous avons volontairement laissées sans réponses les questions pour lesquelles le choix Oui ou Non est trop limitant pour exprimer les nuances de nos réponses.

Cédric FRANÇOIS
Fanny SALLE SARAIVA

N°	Question posée	Votre réponse	
		OUI	NON
1	L'ADEBA constate une dégradation significative de la qualité des eaux du Bassin principalement due aux activités anthropiques. Partagez-vous ce constat ?	✓	
2	Une des sources de pollution scientifiquement reconnue est l'utilisation des antifoulings, en particulier sur les bateaux de plaisance très nombreux sur le Bassin. Afin de réduire cette pollution, vous engagez-vous à agir pour :	OUI	NON
2.a	Favoriser des antifoulings moins polluants ?	✓	
2.b	Privilégier les alternatives aux antifoulings ?	✓	
2.c	Interdire les antifoulings pour les bateaux de plaisance ?		
2.d	Remplacer progressivement les zones de mouillage par des ports à sec ?		
2.e	Réduire progressivement le nombre de bateaux sur le Bassin ?	✓	
3	Une autre source de pollution des eaux du Bassin provient du ruissellement des eaux de pluies sur les sols ainsi que sur les voiries et autres surfaces imperméabilisées où elles se chargent en micropolluants de toutes sortes (microparticules de pneus, pesticides, produits de traitement de façades ou de toit, etc.), pollution diffuse émis par une présence humaine, permanente ou saisonnière, toujours plus importante. Afin de réduire cette pollution, vous engagez-vous à agir pour :	OUI	NON
3.a	Une meilleure connaissance de cette pollution, de ses sources et de ses conséquences ?	✓	
3.b	Une information complète et transparente de la population permanente et de la population saisonnière sur cette pollution ?	✓	
3.c	La réduction de la circulation automobile autour du Bassin ?	✓	
3.d	Aller au-delà du zéro phyto réglementaire en remplaçant les produits de synthèse et engrais minéraux utilisés par les collectivités par des produits organiques ?	✓	
3.e	En tant que futur grand électeur, élirez-vous un sénateur soutenant des projets de loi comme celui du sénateur Duplomb ?		✓
4	Au cours de ces dernières années, les débordements d'eaux usées se sont multipliés, avec pour conséquence pollutions, intoxications et interdiction des huîtres en février 2021, puis en décembre 2023, générant une grave crise ostréicole, et nouvelle alerte début 2026. Pensez-vous que la responsabilité de ces débordements doit principalement être recherchée :	OUI	NON
4.a	Sur le territoire du SIBA ?	✓	
4.b	Sur le territoire des autres collectivités du médoc et des landes ?		✓
4.c	L'urbanisation de ces dernières décennies, qui s'est parfois faite au détriment du réseau hydrographique local, est considérée par certains comme la principale cause de ces problèmes. Vous engagez-vous à un moratoire sur l'urbanisation tant que le SIBA continue à perdre le contrôle de ses réseaux pour des événements de fréquence quasi annuelle ?		
5	Les fossés et les crastes jouent un rôle primordial dans la prévention des inondations, et grâce à leur rôle biologique ils participent grandement à l'épuration et la filtration des eaux de ruissellement. Leur busage et leur mauvais entretien contribuent aux inondations et à la pollution des eaux du Bassin d'Arcachon.	OUI	NON

5.a	Vous engagez-vous à interdire strictement le busage des crastes et fossés tant sur le domaine privé que sur le domaine public ?	✓	
5.b	Vous engagez-vous à entreprendre un programme de restauration du rôle écologique des crastes et fossés (débusage, renaturation) portant sur au moins 30% des crastes et fossés qui ont été dénaturés ?		
5.c	Vous engagez-vous à user de tous les ressorts réglementaires, y compris toutes les mesures coercitives prévues par la loi, pour obliger les propriétaires publics et privés à s'acquitter de leur obligation d'entretien ?	✓	
5.d	Vous engagez-vous à publier et à suivre une charte d'entretien écologique qui restaure leurs fonctions biologiques ?	✓	
6	Le problème des inondations va s'aggraver avec les conséquences du dérèglement climatique et de la montée du niveau de la mer, et les scénarii successifs élaborés par les experts sont de plus en plus préoccupants. Vous engagez-vous à revoir les documents d'urbanisme pour prendre en compte, parmi les derniers scénarios élaborés par les spécialistes du climat :	OUI	NON
6.a	Le scénario le plus optimiste ?		✓
6.b	Le scénario moyen ?		✓
6.c	Le scénario le plus pessimiste ?	✓	
6.d	Vous engagez-vous à un moratoire sur l'artificialisation des zones à risque de submersion à l'horizon 100 ans ?		
7	Au fil des années, le SIBA a pris en charge de nombreuses compétences dont les objectifs peuvent être très éloignés les uns des autres, comme la gestion de l'assainissement, le suivi et l'information sur la qualité des eaux, ou la promotion touristique, et on peut aisément comprendre que les conflits d'intérêt entre ces différents objectifs sont préjudiciables à leur bonne atteinte.	OUI	NON
7.a	Pensez-vous que ces conflits d'intérêt perturbent effectivement la bonne atteinte des objectifs, notamment ceux relatifs à la qualité de l'eau ?	✓	
7.b	Vous engagez-vous à redéfinir l'organisation et les compétences des structures intercommunales pour minimiser les risques de conflits d'intérêt au sein de chaque entité et l'indépendance des entités entre elles ? Vous engagez-vous à garantir	✓	
7.c	une totale transparence dans la gestion des structures que vous serez amenés à diriger ou à co-diriger, et à communiquer sans délai toutes les informations non confidentielles demandées par les administrés ?	✓	
8	Comment jugez-vous l'adéquation entre la capacité d'accueil du Bassin et le maintien d'un environnement de qualité :	OUI	NON
8.a	La capacité d'accueil du Bassin peut encore être augmentée tout en conservant un environnement de qualité		✓
8.b	Le Bassin a dépassé sa capacité d'accueil et en paye le prix avec un environnement trop dégradé	✓	
8.c	La situation actuelle est un bon équilibre entre capacité d'accueil et maintien d'un environnement de qualité		✓

Commentaire éventuel (300 mots maximum) à joindre si vous le souhaitez

Date 01/03/2026 Signature *Cédric FRANCOIS*



Merci pour votre contribution